

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit de la propriété collective (4DR2218)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4
Master en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

PRADERVAND-KERNEN Maryse, Maître-assistante et Chargée d'enseignement.

Objectifs:

Ce cours vise à fournir aux étudiants des connaissances approfondies dans le domaine de la propriété collective et en particulier dans celui de la propriété par étages (PPE). Il leur permet de développer les outils nécessaires à l'analyse et à la résolution des questions pratiques qui se posent dans ce domaine.

Au terme de cet enseignement, les étudiant-e-s doivent être capables :

- de présenter les principes de base en matière de propriété collective et d'expliquer leur portée;
- de définir, d'illustrer, de comparer et de mettre en relation les différentes notions faisant partie de la matière d'examen;
- d'identifier les problèmes qui peuvent se poser au vu de la réglementation légale;
- de résoudre des cas pratiques qui se posent en matière de propriété collective, en étayant la solution proposée.

Contenu:

La propriété collective, et en particulier la PPE, connaît un essor sans précédent ces dernières années. Cependant, en achetant un appartement en PPE, les acquéreurs n'ont pas toujours conscience des problèmes qui peuvent se poser par la suite. Il est par conséquent fondamental de les anticiper.

Ce cours examine en détail la vie d'une PPE, de sa création à son extinction, en passant par son mode de fonctionnement (droits des propriétaires d'étages, obligations financières, litiges au sein de la PPE ou en relation avec des tiers, etc.). Il traite également des interactions entre le droit de la propriété collective et d'autres domaines, tels que les droits réels en général, le droit de la responsabilité civile et le droit du bail. Il mêle théorie, cas pratiques et jeux de rôles. L'analyse de documents destinés à la constitution et à la réglementation de la copropriété et de la PPE complète le cours.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation.

L'étudiant peut se munir du Code civil, du Code des obligations et de l'Ordonnance sur le registre foncier (versions de la Chancellerie fédérale ou PDF). Ces documents ne sont admis qu'à la condition qu'ils ne contiennent pas d'autres annotations que des corrections et des renvois d'articles. Ces documents doivent avoir été contrôlés par l'enseignante. Ils sont présentés en entrant dans la salle d'examen. L'utilisation d'ordinateurs, de téléphones connectés, etc. n'est pas autorisée.

En cas d'infraction à ces règles, les étudiant-e-s sont en situation de fraude. Les éléments non admis leur sont retirés et l'examen peut être réputé échoué.

Documentation:

La documentation nécessaire au cours est disponible sur Moodle.

Forme de l'enseignement:

Cours, sessions de cas pratiques et jeux de rôles.

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit de la propriété collective (4DR2218)